



Communiqué de presse du Groupement Pétrolier Luxembourgeois (GPL)

Dans le cadre d'une conférence de presse, tenue le 12 juin 2013, les représentants du GPL ont présenté le bilan de l'activité pétrolière au Luxembourg en 2012 et ils ont rendu attentif aux perspectives de marché et aux dossiers politiques qui préoccupent le secteur. Dans son introduction, le président, Romain Hoffmann, a souligné le rôle important du secteur pétrolier dans l'économie luxembourgeoise. Le secteur pétrolier répond à deux tiers de la demande finale d'énergie dans le pays, il emploie directement quelques 2500 personnes et génère des recettes budgétaires annuelles de 1,17 milliards d'Euro, collectées sous forme de taxes sur les carburants.

Le marché pétrolier luxembourgeois est resté plutôt stable en 2012. Au niveau des ventes de carburants la baisse des essences (-3,8%) a pu être compensée grâce à une légère progression du diesel (+0,5%), mais le débit des stations-service est resté 1,5% en-dessous des niveaux record atteints en 2005. À relever qu'après une reprise en 2011, les volumes de carburacteur à l'aéroport du Findel ont à nouveau chuté de quelques 8%, ce qui reflète la situation difficile dans le secteur des transports aériens.

Les prix pétroliers sont restés fermes sous l'influence d'une demande dynamique non-européenne et des tensions politiques dans le monde arabe. Ce mouvement, combiné avec la relative faiblesse de l'Euro, a fait que les cours de pétrole brut, exprimés en devise européenne, ont atteint des niveaux record durant l'année 2012. La forte volatilité des cours pétroliers a conduit à de nombreuses adaptations des maxima officiels sous le régime luxembourgeois des prix réglementés. Au 1^{er} janvier 2012, le Luxembourg a atteint, comme prévu, le niveau minimal des droits d'accises sur le diesel, fixé à 0,33€/litre. À part une deuxième hausse légère de 0,5 cents sur le diesel le 1^{er} août 2012, les accises sur les produits pétroliers sont restées inchangées.

Parmi les dossiers politiques suivis par le GPL, il y a lieu de citer le stockage pétrolier avec une réforme attendue depuis longue date. Cette réforme place le stockage d'avantage dans un contexte de marché intérieur européen, tout en offrant les moyens permettant d'assurer au moins un minimum de capacités de stockage à proximité des consommateurs luxembourgeois.

La perspective d'un éventuel accord politique autour d'une nouvelle directive harmonisant les minima d'accises sur les carburants et les effets possibles d'une telle harmonisation sur le niveau des ventes luxembourgeoises préoccupe le secteur dans la planification de ses investissements. À l'heure actuelle, les projets d'investissement dans le remplacement et la modernisation du réseau de distribution des produits pétroliers restent nombreux malgré le ralentissement économique qui se fait ressentir depuis fin 2012 avec une baisse des ventes de diesel de l'ordre de 10% accompagnée d'une régression similaire des ventes shop.

Dans ce contexte difficile pour l'ensemble de notre économie, les responsables des sociétés pétrolières déplorent le cumul inquiétant de leurs budgets d'investissement non-utilisés à cause des procédures trop longues et trop imprévisibles. Le GPL a réitéré son appel en faveur d'une vraie simplification administrative engageant tant les responsables politiques que les fonctionnaires au sein des différentes administrations concernées.

« Il faut se donner les moyens de ses ambitions » a conclu Romain Hoffmann en pointant du doigt une série de contradictions dans l'action politique dont le secteur pétrolier fait les frais.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. René Winkin, secrétaire général du GPL, par téléphone au 43 53 66 615 ou par e-mail à l'adresse rene.winkin@fedil.lu.

Luxembourg, le 12 juin 2013